25. Cette pensée se présentait à lui que, Milon étant consul, sa préture serait impuissante et faible : en outre il voyait celui-ci être fait consul avec le plus grand accord du peuple romain.

II s'unit à ses compétiteurs (de lui); mais de telle sorte, que seul lui-même, même malgré eux, dirige toutes la campagne électorale et (de telle sorte qu’il) porte les comices entiers sur ses épaules, comme il disait.

Il convoquait les tribus, marchandait, enrôlait la nouvelle tribu Colline par une levée (de troupe) des citoyens les plus corrompus.

Plus celui-là(Clodius) brouillait ces choses, plus celui-ci (Milon) se fortifiait de jour en jour.

Dès que cet homme très-disposé à tout crime vit un homme très-courageux, très-ennemi de-lui, consul très-assuré, et qu'il comprit cela non seulement par des conversations, *mais aussi par des suffrages du peuple romain, il déclara souvent*, il commença à agir publiquement, et à dire ouvertement que Milon devait être tué.

30. Juges, les choses ont été faites ainsi comme je les ai exposés : l'agresseur a été vaincu; la force a été vaincue par la force, ou plutôt l’audace a été écrasée par le courage.

Je ne dis rien que la république a obtenu, rien pour vous, rien pour tous les bons citoyens, que cela ne serve vraiment en rien à Milon, qui est né avec cette destinée, qu'il n'a même pas pu se sauver, sans qu’il sauve en même temps la république et vous.

S'il ne pouvait pas faire cela à bon droit, je n'ai rien que je puisse dire pour défense. Si au contraire la raison a prescrit ceci à ceux qui sont instruits, la nécessité aux barbares, les coutumes aux nations et la nature elle-même aux bêtes sauvages, -- que toujours par quelque moyen qu’ils le pussent, ils repoussassent toute violence de leur corps, de leur tête, de leur vie, -- vous ne pouvez pas juger cet acte criminel, sans que vous ne jugiez en même temps, pour tous ceux qui sont tombés sur des brigands, ou par les traits de ceux-là, ou par vos jugements, de devoir mourir.

31. Si celui-ci avait pensé ainsi, certes il aurait été souhaitable pour Milon de donner (présenter) à Clodius son cou, visé par celui-là non pas une fois, ni alors pour la première fois que d'être égorgé par vous parce que, devant être égorgé, il ne se serait pas présenté à celui-là.

Mais si aucun de vous ne perçoit ainsi cela, cela revient maintenant en jugement, non pas s’il a été tué, ce que nous avouons, mais si il l’a été à bon droit ou injustement, chose (ce) qui souvent a été recherché dans beaucoup de procès.

Il est constant que des embûches soient faites; et c'est cela que le sénat a jugé avoir été contre la république.

Il est incertain (de savoir) par lequel des deux, elles ont été faites (les embuches).

Il a donc été proposé qu’on mène une enquête sur cela. Ainsi le sénat a condamné l'action, non pas l’homme, et Pompée a proposé une enquête sur la loi, pas sur le fait.

26.

II avait fait descendre de l'Apennin des esclaves sauvages et barbares, dont il s'était servi pour dévaster les forêts publiques et ravager l'Étrurie. Ils étaient ici sous vos yeux; ses intentions n'étaient pas cachées. Il publiait partout que, si l'on ne pouvait pas ravir le consulat à Milon , on pouvait lui ôter la vie. Il l'a fait entendre plusieurs fois dans le sénat; il l'a dit en pleine assemblée. Interrogé même par Favonius sur ce qu'il espérait de ses fureurs, lorsque Milon était vivant, il répondit que, dags trois ou quatre jours au plus tard, Milon serait mort. Favonius aussitôt fit part de cette réponse à Caton, un de nos juges.

27.

Cependant il savait, et il n'était pas difficile de le savoir, que le 20 de janvier, Milon irait à Lanuvium, où il devait, en sa qualité de dictateur, nommer un flamine : ce voyage avait un motif connu, légitime, indispensable. La veille, Clodius sort de Rome, dans le dessein de l'attendre devant une de ses métairies, ainsi que l'événement l'a prouvé. Et ce brusque départ ne lui permit pas d'assister à une assemblée tumultueuse qui se tint ce même jour, et dans laquelle l'absence de ses fureurs causa bien des regrets : il n'aurait eu garde d'y manquer, s'il n'avait voulu s'assurer d'avance et du lieu et du moment pour la consommation du crime.

28.

Milon, après être resté ce même jour dans le sénat jusqu'à la fin de la séance, rentra chez lui, changea de vêtement et de chaussure, attendit quelque temps que sa femme eût fait tous ses apprêts. Ensuite il partit, lorsque déjà Clodius aurait pu être de retour, s'il avait dû revenir à Rome ce jour-là. Clodius vient au-devant de lui, à cheval, sans voiture, sans embarras, n'ayant avec lui ni ces Grecs qui le suivaient ordinairement, ni sa femme qui ne le quittait presque jamais : et Milon, ce brigand qui avait prétexté ce voyage pour commettre un assassinat, était en voiture, avec son épouse, enveloppé d'un manteau, suivi d'une troupe d'enfants et de femmes; cortége embarrassant, faible et timide.

29.

La rencontre eut lieu devant une terre de Clodius, à la onzième heure ou peu s'en faut. A l'instant, du haut d'une éminence, une troupe de gens armés fond sur Milon. Ceux qui l'attaquent par-devant tuent le conducteur de sa voiture. II se dégage de son manteau, s'élance à terre et se défend avec vigueur. Ceux qui étaient auprès de Clodius tirent leurs épées : les uns reviennent pour attaquer Milon par derrière; d'autres le croyant déjà tué, font main-basse sur les esclaves qui le suivaient de loin. Plusieurs de ces derniers donnèrent des preuves de courage et de fidélité. Une partie fut massacrée; les autres, voyant que l'on combattait autour de la voiture , et qu'on les empêchait de secourir leur maître, entendant Clodius lui-même s'écrier que Milon était tué, et croyant en effet qu'il n'était plus, firent alors, je le dirai, non pour éluder l'accusation, mais pour énoncer le fait tel qu'il est, sans que leur maître le, commandât, sans qu'il le sût, sans qu'il le vît, ce que chacun aurait voulu que ses esclaves fissent en pareille circonstance.